

Image not found or type unknown



Pension alimentaire non payée

Par **plichane6**, le **06/08/2013** à **13:14**

bonjour, mon ex a été condamné à me payer 300 euro de pension et ce en septembre 2012 avec rappel depuis juin 2011. il ne m'a versé que 2100 euro. Il a déménagé sans laisser d'adresse et l'huissier m'a dit que c'était à moi de retrouver pour percevoir le reste. je sais qu'il est solvable car il vient de vendre une maison 230 000 euro et qu'il vit avec une femme mais je ne sais pas l'adresse. pourquoi l'huissier ne veut-il pas faire de recherche ? j'ai son relevé bancaire sans l'adresse mais le numéro de compte, l'huissier peut-il s'en servir ? ou demander aux impôts ? je vous remercie pour votre réponse.